

Politique environnementale de l'Ethic-étapes du Parc Départemental d'Olhain

L'Ethic Etapes du Parc Départemental d'Olhain est implanté au cœur des collines d'Artois, sur un massif forestier de 170 hectares, propriété du Conseil Départemental du Pas de Calais.

Créer en 1973 avec comme vocation essentielle une offre de loisirs social de proximité, le Parc Départemental d'Olhain a développé depuis une vingtaine d'années une offre de service touristique (hébergement, restauration, réunion) associant services et activités de pleine nature.

De par son enracinement au sein du territoire et de sa vocation sociale, le Parc Départemental d'Olhain attache une attention particulière à la notion de « durabilité » dans la proposition de son offre et du développement de son activité de service d'hébergement touristique.

Le Parc d'Olhain connaît actuellement une nouvelle phase de développement conséquente dans le cadre de l'exécution du Contrat de Développement Partagé établi avec le Conseil Départemental du Pas de Calais. Ouverture en 2020 du nouvel espace bar et restauration et du nouvel hébergement au 1^{er} trimestre 2021.

Dans le cadre de ce contrat, il a été stipulé que le Développement Durable serait un préalable incontournable de la programmation de toutes opérations d'investissement.

Cette prise en compte dès l'investissement, doit ainsi permettre à l'exploitant, d'assurer par la suite une gestion « raisonnée » des services proposés, renforçant ainsi la démarche entreprise par le Parc d'Olhain au regard de la certification « Ecolabel ».

Agenda 21 du Conseil Départemental du Pas de Calais, Réseau Ethic étapes et Ecolabel

La Politique environnementale du Parc Départemental d'Olhain et de l'Ethic Etapes en particulier, a été déclinée depuis plusieurs années dans la continuité de la politique environnementale du Conseil Départemental du Pas de Calais et de son Agenda 21.

Cette politique a été renforcée par l'adhésion au Réseau Ethic Etapes, qui a initié depuis 2008 une démarche de développement durable au sein de ses structures adhérentes (15 établissements sont à ce jour, détenteurs de l'Ecolabel).

Dans ce contexte, nombre d'actions ont été intégrées au sein de l'Etablissement, dans les domaines aussi variés que l'eau, les déchets, les espaces verts, la communication et l'éducation, les moyens de transport dans le Parc...

De l'optimisation des coûts d'arrosage par la réalisation d'un forage, à la mise en place d'un télé relevage des consommations d'eau par bâtiment et de télégestion des régulations thermiques, en passant par le tri sélectif ou les fauches tardives sur les coteaux calcaires, le Parc Départemental d'Olhain s'est engagé dans une démarche de développement durable dans le secteur des énergies, des ressources et du traitement des déchets. Le Parc dispose désormais d'une station de traitement des eaux usées fonctionnant par filtres plantés de roseaux.

Le principe de traitement repose sur un processus exclusivement naturel sans ajout de substances chimiques dans le principe de dégradation.

Au-delà d'une intégration des pratiques durables au quotidien, le Parc Départemental d'Olhain a aussi entrepris des opérations de sensibilisation des usagers et partenaires.

Le domaine d'activité du Parc Départemental d'Olhain, reposant particulièrement sur son environnement, il nous est apparu important de maîtriser le développement des sports de pleine nature sur notre territoire par un conventionnement régulier avec les organisateurs et une prise en compte systématique de l'impact de ces pratiques. L'ensemble des équipements implantés sur le Parc ont en général un impact très faible sur l'environnement, tant dans leur conception, leur construction, que dans leur exploitation comme évoqué précédemment.

C'est dans ce contexte que le Parc Départemental d'Olhain souhaite perpétuer son engagement dans une démarche de certification par l'Ecolabel de service d'Hébergement touristique suite à l'obtention en octobre 2011 de la certification initiale, puis en 2013 et en 2015 de son renouvellement et par-delà sa nouvelle certification sur le nouveau référentiel en 2018

Une approche environnementale, technique et humaine

Au-delà de la prise en compte des volets techniques et environnementaux, l'Etablissement du Parc Départemental d'Olhain a **souhaité mettre au centre du dispositif l'humain par le développement d'actions de sensibilisation et d'éducation tant dans son fonctionnement interne auprès de ses collaborateurs qu'envers les publics accueillis.**

L'offre de loisirs et notamment les nouvelles activités intègrent de façon systématique la prise en compte de l'accessibilité aux personnes souffrant d'une déficience physique ou mentale : (Parcours d'orientation, golf miniature, parcours de filets, village enchanté...).

Soucieux d'affirmer notre engagement et de développer de nouvelles actions pour promouvoir un tourisme responsable et durable, cette démarche de politique environnementale est aussi un outil fédérateur dans la gestion quotidienne de l'Etablissement de ses équipes et de son développement.

Ainsi en 2012, les équipes du Parc se sont vu remettre le premier prix des Trophées de la performance environnementale (Région et ADEME) dans la catégorie Tourisme.

Enfin, le volet social revêt lui aussi, un caractère essentiel avec la volonté de renforcer l'insertion économique et sociale des publics en difficulté, au travers de contrats aidés (fin du dispositif programmée), de chantier d'insertion, de l'accueil de jeunes dans le cadre de mesures de réparation pénale ou encore avec l'accueil de personnes présentant un handicap.

L'Ethic Etapes est labellisé « Tourisme et Handicap » pour son service de restauration.

Les principaux axes d'engagement de l'Ethic étapes du Parc d'Olhain

Une gestion et un management durable par :

-**Une politique d'achat visant à diminuer le bilan énergétique** (ampoules, matériel informatique et de maintenance, ou de production, véhicules électriques...) **et à stimuler les filières de consommation et de production durable** (Privilégier les filières courtes pour les approvisionnements et les produits issus du commerce équitable, utilisation de produits éco-labellisés, station de traitement des eaux usées plantée de roseaux...);

Une mise en œuvre de procédure visant à la veille des consommations (eau, énergies, produits de nettoyage...) **et à la production des déchets** (télé-relevage des compteurs d'eau, suivi des consommations d'électricité, quantification des productions de déchets, convention avec le Relais dans le cadre du recyclage...);

Une maîtrise de la production et de la gestion des déchets : tri sélectif, utilisation de produits non jetables, diminution des emballages...;

Une communication écoresponsable réduisant les impacts environnementaux et privilégiant les moyens de communication dématérialisés. Développement des outils et vecteurs de communication électroniques, impressions sur papier ecolabellisé ou recyclé ou ayant un label environnemental, l'affranchissement postal au tarif « lettre verte », dématérialisation des factures et des moyens de communication interne...

Une perspective d'amélioration continue grâce au suivi des indicateurs de consommation mis en place et des engagements à court, moyen et long terme, à la prise en compte des remarques des hôtes via un questionnaire de satisfaction ².

Depuis l'engagement de la certification, les procédures liées à l'obtention de l'Ecolabel ont été expérimentées, validées et réajustées, permettant une parfaite adéquation entre les exigences de l'Ecolabel, le fonctionnement au quotidien de la Résidence, et la pertinence des informations collectées.

Une sensibilisation du personnel et du public au Développement Durable par :

Une formation du personnel dans une perspective d'appropriation des nouvelles pratiques

Une information des visiteurs relative à la démarche et une incitation au respect de leur environnement (signalétique des bonnes pratiques avec mise en scène de Rhéa)

Une animation envers les différents publics autour des thématiques liées à l'environnement, la faune et la flore, le patrimoine, spécifique à la biodiversité de l'environnement local (nuit de la chouette et de la chauve-souris, journée de la LPO, randonnées nature, animation sur l'astronomie, ...)

Une promotion de l'activité physique comme facteur de préservation du capital santé (stages sportifs, manifestations, journée de découverte, journée bien-être pour le personnel...).

Une prise en compte de la diversité des publics au travers d'une approche « solidaire » par :

Le Développement de nouvelles activités de loisirs intégrant de façon systématique la prise en compte de **la problématique de l'accessibilité** aux personnes souffrant d'une déficience physique et/ou mentale : Parcours d'orientation, golf miniature, parcours filets, Luge 4 saisons, village enchanté...).

Le renforcement des modes de transports collectifs et l'aménagement de voies douces (une vélo route qui traverse désormais le Parc) facilitant l'accès au Parc et les déambulations dans l'enceinte.

Une réflexion engagée et un accompagnement de de l'ADEME sur l'exploitation de notre équipement au regard du changement climatique (canicules, pluies torrentielles, pic de fréquentation...).

Le 4 décembre 2020, à Maisnil les Ruitz

Yannick AUDINEAU

Directeur de l'Ethic étapes du Parc Départemental d'Olhain

² La fonction de veille au regard de la mise en œuvre du projet et de sa pérennisation sera assurée par Stéphanie Le Roux.